

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 48

Artikel: Les oies prussiennes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peti commerço ké to cin, vo céde lo ditton :

Ke bin tsanté é bin danse
Fâ meti ke poû avance,

dé façon é dé manière ke tota cllia pretintaille avoué son sabbat, a prâu sovin lé râté ào vintro po sé cutsi.

Cin n'impatsé pa ke sé son dza bailli intré dou ào trai iadzo lo mo po to rinvaiça é po féré onna granta pellhe, mâ cin lâu z'a fouainna.

Lâi a doû mài criâvon : vive Trotchu, vive Favre, vive Tsambetta, ma ora ke l'on vu k'on ne lâi baillivé pa de l'ardzin à remollie-mo, vito fau lé déguelhi.

Et por cin, l'an tenu dâi z'assimbliaié, io on cer-
tin Fiourince lâu z'a de :

Citoyens ! Trotchu, Favre é Tsambetta san ti dâi ristou ke ne vo vouaiton pa pî, fau le fottré bâ; no ne vollien pe min dé monsu, pe min dé retso; ne sarin ti parâi ! Ya prâu gran tin k'on teré lo diabllio pai la kûa; à no dé fricottâ ! Bravô ! bravô ! à bâ Trotchu ! à bas Tsambetta ! vive Fiourince ! (Stice sé rechité po laissi parlâ se n'ami Meilliré.)

Meilliré. Citoyens ! No z'ai ohiu cin ke no z'a de lo citoyen Fiourince, mâ né pâ lo to ke dé bouailâ, fo martsi. No fau tsampâ via clliau findin ke no mînon pai lo nâ, é lé rimplicaci pai dâi noutro. Fiourince saré noutron sindico é mé voûtron boursier, et vo prometto ke lé z'ardzin rouléron. ... — Bravo ! oh ! oh ! à bâ Trotchu ! vive Meilliré ! vive Fiourince ! A la maison dé vela !!

E, toté clliau bouriâ sin von coumin dâi lâu affamâ kanki'à la maison dé vela, io vo z'incliauson lo governémin et Fiourince sé chité din lo fauteu dâu présidin.

L'étai on bio coû, ne don ? Mâ kan lé bravé dzin on vu ti clliau déguelharé ke bouailâvon é ke fassion onna chetta d'infer l'on criâ : âi voleù ! âi bregand ! é dé ti lé carro lé sordâ son arrevâ ke l'on to cin remessi coumin de la pussa.

Dué z'auré apri lo governémin étai dé frou, é dé toté clliau crapule, né restavé ke kokié dépatolhu ke fassai pedi dé verré.

Lé Fiourince ke devessai êtré motset ? Mâ lo pllie motset dé to étai Meilliré ke n'a pi djamé z'u on écu nauvo din sa catsetta é ka fresi la pllièce dé boursier dé Paris!!

Le vo saluo dé kieur.

Vôtron névâu.
Louis CROISIER.

Lâpia d'amon Novimbro 1870.

Les oies prussiennes.

Lorsque le roi de Prusse devint prince de Neu-
châtel, il ne négligea rien pour gagner le peuple, qui voulait au contraire s'émanciper par une alliance avec les cantons suisses. La noblesse seule travaillait par toutes sortes d'intrigues à asseoir dans le pays la domination du roi, qui flattait beaucoup plus ses mœurs aristocratiques qu'un gouvernement républicain. Ses services furent d'ailleurs bien récompensés. Le peuple a conservé le

souvenir d'un trait assez plaisant. L'envoyé prussien, Metternich, avait envoyé deux oies à un petit seigneur neuchâtelois. Celui-ci, très avare, voulant tirer parti de ce présent, en fit vendre une par sa servante. Celle qu'il avait réservée pour lui se trouva farcie d'un rouleau de 100 louis d'or. A la vue de cette trouvaille, notre homme bondit sur sa chaise, sonna sa domestique et l'envoya aussitôt racheter l'oie qu'elle avait vendue. Il était trop tard ; elle avait passé en mains d'un amateur de volaille qui avait su en apprécier les excellentes qualités.

L'enfance de l'artillerie.

Au quinzième siècle, les projectiles employés pour l'artillerie étaient de petites balles de fer ou de plomb grosses comme des amandes. La portée des bouches à feu n'était que de 300 à 400 mètres; portée à peu près égale à celle des arcs et des arbalètes. En France, où l'art de fabriquer les canons était moins avancé que dans les autres pays, les bouches à feu ne lançaient que des flèches de fer, en forme de pyramide quadrangulaire ; leur portée n'égalait même pas celle des engins de l'ancienne balistique ; elles n'avaient d'autre avantage sur ces dernières machines que d'effrayer les chevaux par le bruit inusité de la décharge. Les pointes de flèches de fer que lançaient les canons étaient fixées, près de chacune de leurs extrémités, dans des rondelles de cuir qui centraient la flèche dans l'âme de la pièce.

La règle des artilleurs de ce temps était de prendre une charge de poudre supérieure au poids du projectile. Ils pensaient que plus la charge de poudre est forte, plus grande est la portée du projectile. Une forte proportion de poudre non brûlée était projetée avec le projectile et brûlait à l'extérieur du canon sans effet utile. Peut-être cette combustion hors du canon était-elle recherchée à cause de la frayeur qu'elle devait occasionner à l'ennemi.

Voici comment s'effectuait le chargement de la bouche à feu. Le *maitre-artilleur* s'assurait d'abord que la pièce était propre ; il y passait l'écouvillon ; ensuite il dégorgeait la lumière avec une épinglette de fer. Cela fait, il puisait la poudre renfermée dans des sacs de cuir avec une cuiller de fer dont le manche était proportionné à la longueur du canon, et il introduisait avec précaution cette cuiller pleine de poudre au fond de la pièce, où il la versait. Puis il donnait un coup de refouloir sur cette première charge de poudre. Pendant ce temps, un aide tenait le doigt sur la lumière pour empêcher la poudre de s'échapper par cet orifice au moment de la compression. Le *maitre-artilleur* introduisait une seconde charge, puis une troisième, toujours avec l'attention de ne la verser qu'au fond. Alors, avec un bouchon de paille ou de foin, il nettoyait l'âme de la pièce afin qu'aucun grain de poudre n'y restât, qui put prendre feu par le frottement au moment de l'introduction du projectile. Si le tir devait avoir lieu dans une direction inclinée, de haut en bas, on calait le projectile au fond de